SAS ABD INTERIM

AU CAPITAL DE 25 000 €, RCS de TARBES n°925 154 502

SIRET / 925 154 502 00015

SIEGE SOCIAL: 6 rue Charles BEQUIGNON, 65 000 TARBES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 3 janvier 2025,

L'an deux mille vingt-cinq , le 3 janvier à 10HO00 heures, au siège social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ABD INTERIM s'est tenue le 3 janvier en présence de son associé unique Beatrice DAJAS

L'intégralité des actions de la société était donc représentée à l'Assemblée.

L'Assemblée était présidée par Beatrice DAJAS, Présidente de ABD INTERIM elle-même présidente de ABD INTERIM appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de l'objet social
- Modifications corrélatives des statuts.

L'Assemblée a délibéré, voté et approuvé à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution 1

L'Assemblée Générale décide de modifier l'activité de la société, qui sera désormais :

a) à titre principal, en France et dans tous les pays, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

b) l'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Résolution 2

L'Assemblée générale en conséquence de l'adoption de la résolution précédente, décide de modifier l'article 2 des statuts désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 2 : OBJET

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

a) à titre principal, en France et dans tous les pays, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
b) l'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ».

Fait à TARBES le 3 janvier 2025 en quatre exemplaires.

SAS ABD INTERIM représentée par Beatrice DAJAS, Présidente Directeur Général

Aquila RH RECRUTEMENT INTÉRIM CDD CDI
SAS au capital de 25000€
ABD Interim
6 rue Charles Béquignon
65000 TARBES
Tél. 05 62 96 86 22
tarbes@aquila-rh.com
www.aquila-rh.com
Siret 925 154 502 00015 - RCS TARBES
N° TVA FR93 925 154 502

B. Dajas